



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 septembre 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 août 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 septembre 2002

**Bâtiments scolaires - L'Ecole, repère de citoyenneté dans les
quartiers sensibles - ORU Quartier Tour Chabot Gavacherie -
Groupe scolaire Ernest Perochon - Demande de subvention -
Lancement d'un Appel d'Offres**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Rodolphe CHALLET, Mme
Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, M. Robert
PLANTECOTE

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme
Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-
Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,
M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis
EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mlle Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

Excusés :

Adjoints :

M. Joël RENOUX

Conseillers :

Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2002

DELIBERATION D20020291

Bâtiments

Bâtiments scolaires - L'École, repère de citoyenneté dans les quartiers sensibles - ORU Quartier Tour Chabot Gavacherie - Groupe scolaire Ernest Pérochon - Demande de subvention - Lancement d'un Appel d'Offres

Monsieur Robert PLANTECOTE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le quartier Tour Chabot - Gavacherie a été retenu ainsi que le Clou Bouchet en opération de renouvellement urbain, ces deux quartiers faisant partie d'une zone de redynamisation urbaine (ZRU). Ils font également partie des quartiers retenus au titre du contrat de ville.

Au cœur du quartier l'école Ernest Pérochon à proximité de la place Louis Jouvét est l'un des éléments essentiels sur lequel la restructuration doit s'appuyer.

Elle est l'une des images du quartier, élément capital, d'autant plus dans le contexte de la sectorisation tout nouvellement mise en place.

Cette école a d'ores et déjà fait l'objet de quelques travaux (réfection toiture, insonorisation des classes, aire de jeux, clôture).

Par ailleurs, trois Associations (APAS, Enfants dans la Ville et Eclaircie) se sont installées au sein même de l'école favorisant la diversité d'activités et l'ouverture sur le quartier.

Il convient de poursuivre le programme dans deux directions qui seront d'ailleurs des dénominateurs communs de nos écoles :

- la restauration dans le cadre d'un programme visant à moderniser nos restaurants,
- l'image de l'école dans le quartier, en tant que repère de citoyenneté.

De fait, il est proposé pour le groupe scolaire Ernest Pérochon un traitement des façades (menuiseries, peintures, étanchéité) et d'autre part, la réorganisation de la restauration scolaire sur le mode d'un self pour les enfants et en faisant de ce lieu un site de production vers d'autres écoles en liaison chaude.

Les travaux correspondants sont découpés en deux tranches :

- 1^{ère} tranche année 2002 : menuiseries,
- 2^{ème} tranche année 2003 : ravalement, restauration.

Le montant global est de 558 000 € TTC pour lequel un financement de l'Etat est sollicité. Le plan de financement est joint en annexe.

Les crédits correspondants sont inscrits pour 2002 – imputation 902 2131 – classes regroupées # 07865.

Les crédits 2003 feront l'objet d'une inscription au Budget Primitif de l'année correspondante.

Il vous est proposé de lancer une procédure d'appel d'offres pour une première tranche de travaux de ce dossier : remplacement des menuiseries extérieures du restaurant scolaire Ernest Pérochon, y compris tous les aménagements (accessibilité handicapés) se rapportant à ces travaux.

Le dossier correspondant à la 1^{ère} tranche se décompose comme suit :

- lot n° 1 : travaux de maçonnerie,
- lot n° 2 : travaux de menuiseries PVC.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le présent projet,

- solliciter les différents partenaires pour l'obtention des subventions sur l'ensemble du projet,
- approuver le dossier de consultation des entreprises de cette 1^{ère} partie pour une réalisation 2002,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer la procédure d'appel d'offres,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché correspondant,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter toutes les autorisations administratives pour la réalisation de ce projet.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert PLANTECOTE

[Ordre du jour](#)